

et à mesure qu'on les rencontre sur le champ. On les ramène à la surface du sol en les mettant en tas, pour ensuite les transporter sur les chemins ou le long des clôtures où elles pourraient servir au moins pour clore. Ce dernier travail est en opération sur plusieurs fermes dans les paroisses du comté de Beauce et des Cantons de l'Est, comme nous l'avons constaté dans notre récent voyage à Sherbrooke.

Ne mettons jamais ces pierres en tas, sur le milieu des champs, comme on le pratique d'une manière générale dans nos localités, en bas de Québec, sur la rive sud du St-Laurent, car par là on perd une grande surface de terrain; en outre, au temps des labours et lors du moissonnage les instruments dont on se sert sont toujours prêts à se briser.

Ces amas de pierres dans nos champs forment une pépinière de mauvaises herbes qui y croissent et s'y multiplient à leur gré; leurs graines sont transportées au loin, le champ en est infesté, et les récoltes détériorées si non étouffées en grande partie. Voilà ce que l'on retire de cette pratique préconisée par des cultivateurs routiniers qui, bien qu'ils sachent que ces amas considérables de pierres sont une source de pertes renouvelées tous les ans, n'ont pas le courage de se livrer au travail de l'enlèvement de ces pierres qui parfois couvrent la dixième partie d'un champ, si non plus.

Quoiqu'il soit reconnu, comme nous l'avons dit plus haut, que quelques graviers et une certaine quantité de pierres mêlées à une couche arable aide de la végétation en communiquant au sol, tantôt plus de chaleur, tantôt plus de fraîcheur, il est reconnu également que si cette quantité de pierres est trop grande, on perd beaucoup de terrain et les instruments aratoires s'usent très vite en frottant continuellement sur les pierres. De plus, il y a beaucoup de pertes dans les produits, car si la terre est semée en graines, on est obligé de laisser le chaume très long; et si elle est en prairie, la perte est encore plus sensible, car le foin étant coupé très haut il est plus difficile de le ramasser. C'est donc dans ce dernier cas qu'il faudra épier. Pour cela on choisit la morte-saison, c'est-à-dire le temps qui s'écoule entre les dernières semences et les premières récoltes, car dans cet espace de temps, à part les sarclages, l'ouvrage ne presse pas beaucoup sur la ferme.

Si les pierres, gisant à la surface du sol, étaient trop grosses pour être enlevées sans dépenses excessives, on devrait s'en débarrasser en minant le terrain autour d'elles, de manière à les enfoncer assez dans le sol pour que la charrue ne puisse les atteindre. Les grosses pierres fixées dans le sol, assez près de la surface du champ pour gêner l'action des instruments aratoires, peuvent être attaquées par la poudre; mais ce moyen n'est pas exempt de dangers; il exige beaucoup de précautions, ou mieux encore le concours d'hommes habitués à l'opération du minage.

Maintenant si ces pierres énormes et enfoncées dans le sol sont en trop grande quantité, il serait ruinoux de chercher à les extraire, et dans ce cas là il ne faudrait pas songer à cette opération, car on dépenserait en main-d'œuvre beaucoup plus que la valeur foncière du terrain. Le parti le plus écono-

mique à tirer d'un tel sol est de laisser intactes les roches qu'on ne peut enlever facilement; et de se borner à cultiver les intervalles qui permettent l'emploi fructueux des instruments aratoires. Lorsque les roches sont tellement multipliées que la surface du champ en est en quelque sorte hérissée, ce champ ne peut plus être exploité qu'avec les bras de l'homme. Il vaudrait mieux dans ce cas là y faire des plantations d'arbres fruitiers ou d'essences forestières qui rapporteraient beaucoup plus que si le terrain était employé à la culture des grains ou mis en prairie.

Le meilleur emploi que l'on puisse faire des pierres enlevées des champs est de les utiliser à la confection des clôtures. Les clôtures en pierres, non cimentées, sont assez faciles à faire. Il est vrai que le travail est long et par conséquent coûteux, vu la rareté de la main-d'œuvre; mais cette dépense est de l'argent qu'on ne sera pas obligé de donner à de trop courts intervalles pour l'achat des pieux et des piquets, dépense qui doit se renouveler tous les ans sur une partie ou l'autre de la ferme.

Si les clôtures en pierres sont bien faites, si elles sont plus larges du bas que du haut, si on a su les construire de manière à les empêcher de lever à la gelée, elles résisteront pendant de longues années; tandis qu'il faut refaire les clôtures de cadre presque tous les ans, sans compter que celles-ci sont bien moins efficaces, bien moins solides que les premières.

Pour faire les clôtures en pierres, il y a certaines précautions à prendre si on ne veut pas les voir tomber au printemps qui suivra leur confection. Ainsi, il faut commencer par creuser la terre à la profondeur de trois à quatre pouces et de la largeur que l'on voudra que le bas de la clôture soit sur cet encavelement. On mettra d'abord les plus grosses pierres et l'on achevera de monter la clôture jusqu'à la hauteur voulue. On devra aussi faire un fossé tout le long de cette muraille; ce fossé doit être éloigné du pied de celle-ci, d'environ un pied ou un pied et trois pouces. Si elle était plus rapprochée, la terre sur laquelle repose la clôture déboulerait, par conséquent la pierre aussi. L'objet de cette rigole est d'assécher la terre, de faire disparaître toute l'eau qui pourrait se trouver au-dessous de la clôture. A défaut de cette précaution, l'eau y séjournerait; pendant les gelées de l'automne et de l'hiver cette eau, en se congelant, augmenterait de volume, le terrain ainsi que la clôture lèveraient, et le printemps arrivé la terre reprendrait son ancienne position; la clôture étant dérangée par cet exhaussement, se disjoindrait et les pierres s'écrouleraient.

Pour ne pas avoir prêté attention à ce simple fait, plusieurs cultivateurs qui avaient entrepris la confection de clôtures en pierres, se sont vus forcés de l'abandonner parce que leur ouvrage subissait chaque printemps les fâcheux effets de la gelée et du dégel. En prenant les précautions que nous venons d'indiquer, leur ouvrage eut eu plus de solidité, et ils n'auraient pas été obligés, chaque printemps, de faire des réparations coûteuses sans en arriver à un meilleur résultat.—(A suivre.)